MAIRIE de la guilo ARRONDISSEMENT de Contor) MATRIE à la quile ARRONDISSEMENT à e Coulon Du Jugh der work on mil huit copt onze, a deny houre de Ser-Do Jupuca e jour 3 - mais mil hoit cent onzo, & I care hour of da Che ACTE DE NAISSANCE de Chemie Juique Mongon is dept houses du Matry no à la garde le jourd'hiert no a la gur de ple found that a that hourse du Matigs. Ble de haurent boutunges et de Blanche Nirgund fun can for Jours et de Marthe abeulle Von Goods Il a été vérifié que l'ensant est du sexe Massalry Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Marculin Bougon Sur la déclaration à moi faite par Lou 14 une Lucare Sur la déclaration à moi faite par le Du P. Lawut Mongon Premier temoin, Chutower rival age de quarante undan M. De sing Premier temoin, Thine about age de trutte and Second remoin , of Bountain age de Separto ou alto oleve hind as elegan Second temoin, farmet augusting agained againe trust Et ont, les déclarans et témoins, a descrites, de prema lecrouis qui le duditos Et ont , les déclarans et témoins , legent Constatt, suivant la loi, par moi louis barrard auban adjout and Constante, suivant la loi , par moi four hour and adher ad jour and maire delle quele remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du maire d che q and e rempliesant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte dété donnée à la partie déclarante et aux témoins. présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. Laurent Rougond Joseph Conifuy L. 63. auban of 2.53 auban 00 Deimeniger MASRIE dela gurde ARRONDISSEMENT de Coulon MAIRIE dela angle ARRONDISSEMENT do Coulous Progrues. an mil huit cent onze , à l'is heurs' du cois Do Vingt Sp Arril Du ling Me an mil huit cent onze, rouge heure du Matre ACTE DE NAISSANCE de D'autrine Bemeniger no à la gent e le part hunt - à ougle houre edu to Yourd / wie _ s De hours / du Moalen Till dejutines de George abam fuller shobil abbent file de Jour Phareta er decharie tehoul end - low white at for thouse Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Maiculen Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Mes eules Sur la déclaration & moi faite par laire Burnet accontente La Lablace du del Sur la déclaration à moi faite par A Da voito Grogont Premier temoin, Jean author reboly fatherther and to vant to aux. Premier temoin . To bouffer age de yout and an Charitan dumant alog met Second tomom, and Devind age detry wood futto alow Descent ale garile Second temoin, Charles Conouver Boularye is it guarant lingue lost Et ont, les déclarais et témoins, desfans en la von Coure des drois de l'qui "Conserarie, suivant la loi, par moi Louis Dermard aubeur Donn an Et ont; les déclarans et temoins, leque a l'expettir, In d'étimon que a toule Constant, suivant la loi, par moi rouis Mourand auband of maire d Hoyal remplissant les fonctions d'officier public; et lecture de maire d'un coule remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. présent Acte n été donnée à la partie déclarante et aux témoins. L. B. auban B. auborn 9